

Devant l'ampleur du problème et la complexité des solutions à apporter, on peut douter que deux jours suffisent à notre tâche. C'est pourquoi ma délégation estime, qu'à ce stade, notre premier impératif devrait être de nous entendre sur la nécessité d'une vaste participation internationale à la réalisation d'un plan d'action mondial concerté selon le schéma que nous a fourni le Haut-Commissaire. Nous devrions accorder notre appui à l'ensemble des mesures qui nous sont proposées par le Haut-Commissaire, mais, d'abord et avant tout, à celles visant à faire face aux problèmes immédiats que constituent l'asile provisoire à tous les réfugiés, le partage plus équitable du fardeau des États de premier refuge et la réinstallation permanente. Si nous arrivons à nous entendre là-dessus et à y intéresser un nombre suffisant de pays, nous aurons déjà réalisé des progrès importants.

---

S/C